



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 17 MAI 2018 À 10 H 30
Centre administratif de l'Eurométropole
Salon Carré
Convocation du 7 mai 2018

Membres en exercices : 30 titulaires Membres présents : 17 titulaires
 30 suppléants 9 suppléants

Délibération n°320 du Comité syndical

2. Compte administratif 2017

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2018, sur l'approbation du compte administratif 2017.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+	41 426,74 €
Section d'investissement	excédent	+	18 799,77 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de M. Robert HERRMANN, Président,
Considérant que M. Jean-Marc WILLER, 1^{er} vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

*Le Comité syndical
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2017 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses
Chapitres

011 Charges à caractère général	52 108,54 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	150 296,34 €
65 Autres charges de gestion courante	150 000,00 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	

68 Dotations aux amortissements	23 921,14 €
TOTAL	376 326,02 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	413 075,00 €
77 Produits exceptionnels	4 677,76 €
TOTAL	417 752,76 €

<i>Excédent de fonctionnement 2017</i>	+ 41 426,74 €
Résultat reporté	+ 119 988,29 €
<i>Résultat de fonctionnement cumulé</i>	+ 161 415,03 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	7 375,95 €
21 Immobilisations corporelles	0,00 €
TOTAL	7 375,95 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

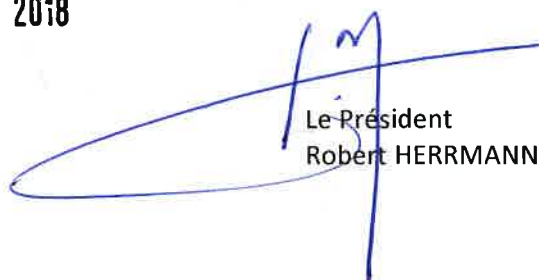
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 254,58 €
28 Amortissements des immobilisations	23 921,14 €
TOTAL	26 175,72 €

<i>Excédent d'investissement 2017</i>	+ 18 799,77 €
Résultat reporté	+ 250 466,33 €
<i>Résultat d'investissement cumulé</i>	+ 269 266,10 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **23 MAI 2018**

La publication le **23 MAI 2018**
Strasbourg, le **23 MAI 2018**



Le Président
Robert HERRMANN